ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Stop à la détérioration du réseau ferroviaire français

Question écrite n° 3657

Texte de la question

M. Jocelyn Dessigny appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur l'état des lignes de TER dans les Hauts de France et l'organisation de leur gestion et plus particulièrement celle reliant Paris à Laon. En effet, lors de son intervention au colloque organisé par l'Association française du rail il a fait état de son intention de moderniser les lignes ferroviaires du pays. Comme lors des cinquante dernières années, il concentre son attention sur les lignes à grandes vitesses reliant les métropoles entre elles. Dans ce contexte d'augmentation du prix de l'essence, qu'elle soit le fruit de la conjoncture ou de l'augmentation des taxes du Gouvernement, les petites lignes ont une importance cruciale. Sa politique et celle de ses prédécesseurs sont axées sur la rénovation des voies, tandis que les problèmes rencontrés par les usagers sont également dus à la gestion de la ligne. Si la réfection des voies demeure une question capitale, bon nombre de problèmes pourraient être résolus rapidement et à faible coût par une réorganisation de la gestion des lignes régionales. Aussi, il voudrait savoir quels étaient les pistes que poursuivent actuellement le Gouvernement afin de rendre l'exploitation des lignes régionales efficace.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est très soucieux de la qualité des services ferroviaires dans les Hauts-de-France comme dans l'ensemble des régions de France. Depuis plusieurs mois, les TER des Hauts-de-France connaissent des difficultés de production, entraînant une régularité dégradée ou des trains supprimés. Les problèmes ont notamment trait à l'indisponibilité de rames et de personnels, avec des difficultés de recrutement et des formations retardées pendant la crise sanitaire. Concernant le matériel roulant, SNCF Voyageurs a adapté l'organisation de la maintenance des rames afin de retrouver la disponibilité attendue. Concernant les effectifs, l'entreprise a lancé un plan exceptionnel de recrutement de 440 agents en 2022, dont 110 agents de conduite. À ce jour, plus des trois quarts des recrutements sont couverts. En renfort, des conducteurs d'autres régions et des volontaires récemment partis à la retraite sont sollicités. Néanmoins, il faut être conscient que, la formation durant au minimum un an, le manque de conducteurs ne peut être absorbé que progressivement. Depuis fin octobre, un plan de transport adapté a été mis en place pour sécuriser la circulation des trains les plus fréquentés et réduire le nombre de trains supprimés au dernier moment. Grâce à l'arrivée de nouveaux conducteurs, l'entreprise assure déjà 90 % des trains prévus au plan de transport nominal, et compte résorber progressivement les trains manquants d'ici au troisième trimestre de 2023. Le Gouvernement souhaite que les efforts soient encore intensifiés afin d'envisager une date de retour à la normale anticipée. De surcroît, l'entreprise s'est engagée à communiquer régulièrement les résultats de ce plan de redressement aux associations de voyageurs et aux élus.

Données clés

Auteur : M. Jocelyn Dessigny
Circonscription : Aisne (5e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/questions/QANR5L16QE3657

Numéro de la question : 3657
Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 29 novembre 2022, page 5777
Réponse publiée au JO le : 7 février 2023, page 1254